

Le glyphosate empoisonne la vie des députés LRM

L'interdiction de l'herbicide n'est pas inscrite dans le projet de loi agriculture récemment adopté par le Parlement. Retour sur une bataille qui a secoué les élus de la majorité, dont certains font l'objet de menaces de mort.

LE MONDE | 18.10.2018 à 06h39 • Mis à jour le 18.10.2018 à 22h14 | Par Alexandre Lemaire (journaliste@alexandre-lemaire.fr)



Tours, le 10 septembre, vers 11 heures. Une camionnette passe devant le palais des congrès, où se déroule le séminaire des parlementaires La République en marche (LRM). Une jeune femme ouvre la fenêtre et lance, rageuse : « Vous êtes tous vendus aux lobbys ! Honte à vous d'être avec Monsanto ! » Deux heures auparavant, au volant de sa voiture, un élu macroniste demande à un passant le chemin à emprunter pour se rendre au rassemblement du groupe majoritaire. La réponse de l'homme fuse, cinglante : « Allez vous faire foutre les empoisonneurs au glyphosate ! »

Depuis plus de quatre mois, les députés du parti présidentiel sont la cible de vives critiques de la part des citoyens qui leur reprochent d'avoir refusé d'inscrire l'interdiction de cet herbicide dans le projet de loi agriculture et alimentation, dont le vote définitif a eu lieu le 2 octobre au Parlement.

Régulièrement pris à partie sur les marchés et submergés de messages désapprobateurs par mail, courrier ou sur les réseaux sociaux, nombre d'entre eux sont marqués par la masse des critiques. Et aussi par leur virulence. « On en prend plein la tête ! », déplore l'élu d'Ile-et-Vilaine Mustapha Laabid. « En termes de magnitude, c'est énorme... », constate son collègue du Rhône Bruno Bonnell.

La première salve de critiques a été déclenchée après le 29 mai. Ce jour-là, un amendement du député LRM de Maine-et-Loire Matthieu Orphelin, proche de l'ancien ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, visant à graver dans le marbre l'abandon du glyphosate d'ici à 2021, est rejeté. Repoussé par 63 voix contre 20, il avait recueilli 16 votes pour et 36 contre au sein du groupe majoritaire. De quoi susciter la colère d'un grand nombre de Français, qui ont assimilé cette décision à une trahison de la majorité. Dans un Tweet publié en novembre 2017, Emmanuel Macron s'était en effet engagé à bannir sous trois ans le composant principal du Roundup de...